

Autriche: Der Mikrokredit («Microcrédit»)

Cette note de pays présente brièvement un programme de microcrédit dont l'objectif est d'aider les chômeurs ou les personnes qui risquent de perdre leur emploi à créer leur entreprise. Elle comprend également des données clés relatives à l'entrepreneuriat inclusif en Autriche.

Description: ce programme aide les personnes au chômage, ou qui risquent de perdre leur emploi, à créer ou à maintenir leur travail indépendant en leur accordant un microcrédit, en les formant et en les conseillant. Il est financé par le ministère du travail, des affaires sociales et de la protection des consommateurs et par des banques privées. Il est mis en œuvre et géré par ÖSB Consulting GmbH en coopération avec l'Austria Wirtschaftsservice GmbH (banque publique de développement détenue à 100 % par la République d'Autriche), l'Erste Bank, Sparkassen et CARE.

Problème abordé: les difficultés d'accès aux financements constituent un obstacle majeur à la création ou au maintien du travail indépendant des chômeurs. Ce programme les aide durant la phase de démarrage de leur activité et facilite leur accès aux crédits et aux financements sans qu'ils aient besoin de garanties. Pour garantir l'intérêt du programme et éviter les effets d'aubaine, le candidat doit avoir des difficultés à accéder au marché classique du crédit.

Approche: les candidats éligibles doivent être sans emploi, avoir une idée d'entreprise réaliste, viable et pérenne et participer à l'Unternehmensgründungsprogramm (UGP) (programme d'aide à la création d'entreprise) du service autrichien de l'emploi. Les personnes menacées par le chômage ou la pauvreté, les travailleurs atypiques et les personnes défavorisées peuvent également y participer. Le dépôt des candidatures s'effectue en ligne. Les conseillers d'ÖSB Consulting GmbH les aident à préparer leur candidature, y compris à réunir tous les documents exigés (p.ex. plan d'affaires et de financement), par téléphone, courrier électronique ou en personne. Lorsque l'engagement de crédit est accordé par les banques en coopération avec le ministère, le bénéficiaire continue à bénéficier d'un accompagnement par courrier électronique, par téléphone ou en personne de la part des conseillers. Le microcrédit peut être utilisé pour tous les types d'investissements et ressources de fonctionnement. Les banques octroient des crédits d'un montant maximal de 12 500 euros et concluent des partenariats d'entreprise à hauteur de 25 000 euros maximum. La durée maximale du crédit est de cinq ans, avec un délai de grâce de six à neuf mois. Un taux d'intérêt fixe est garanti pour toute la durée du crédit (3 points de pourcentage au-dessus du taux Euribor à 3 mois). Il n'y a pas de frais de traitement. Le programme a été lancé en mai 2010 par le ministère fédéral du travail, des affaires sociales et de la protection des consommateurs. Il s'agissait initialement d'une mesure pilote testée uniquement dans la ville de Vienne et en Styrie. En 2011, le programme a été étendu à toutes les provinces fédérales d'Autriche. Au cours de ses quatre premières années d'existence, le volume total des emprunts s'est élevé à environ 3,3 millions d'euros.

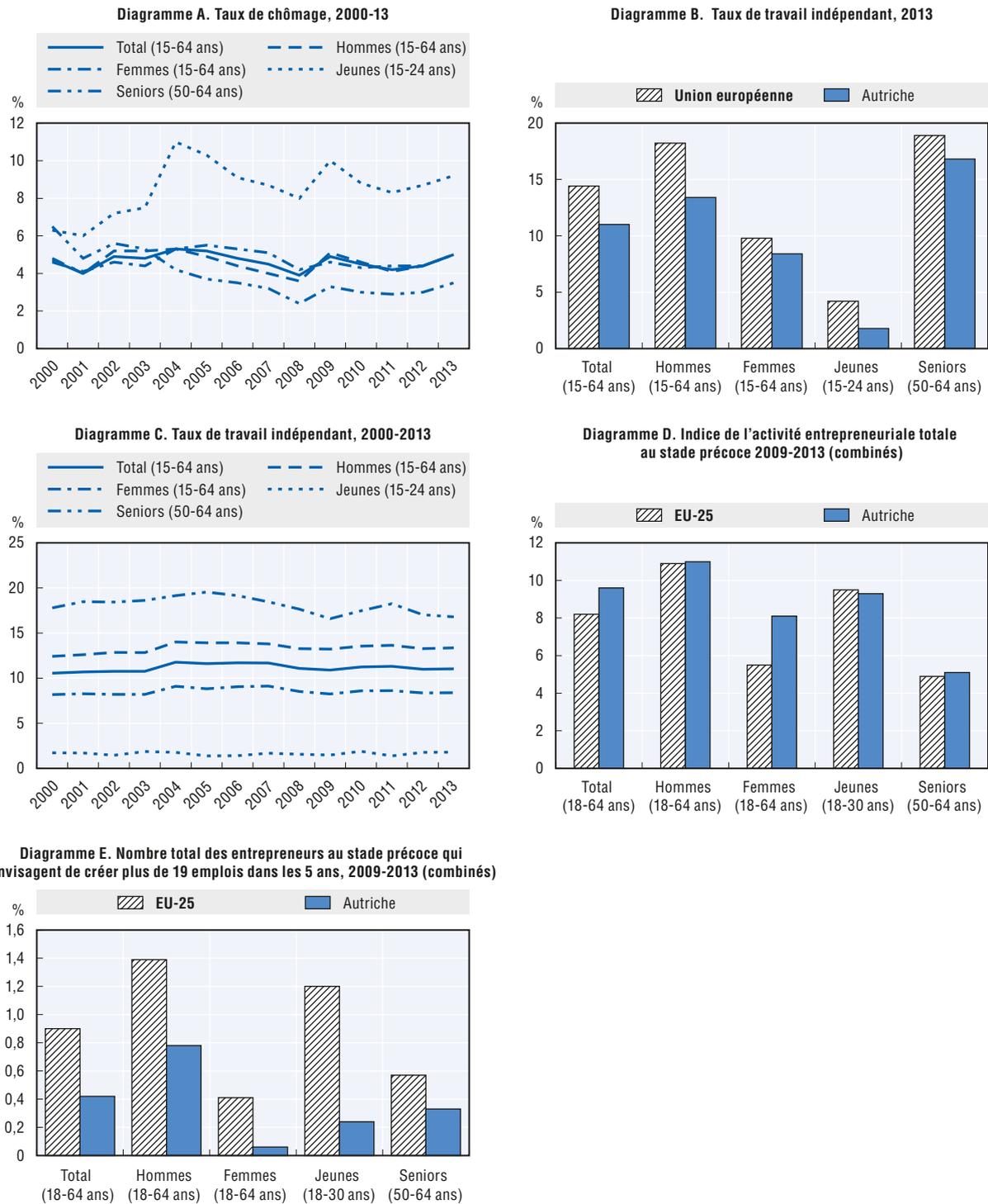
Impact: une évaluation (Oberholzner, 2013) montre que ce programme a un véritable impact sur l'augmentation des taux de travail indépendant et de création d'entreprise. Environ 90 % des candidats acceptés étaient toujours travailleurs indépendants au moment de l'enquête (printemps 2013). Le manque de connaissance du secteur d'activité a été la principale cause d'échec des 10 % restants. En moyenne, les entreprises qui ont été soutenues ont créé 0,4 poste de travail. Un cinquième des participants a indiqué qu'ils auraient créé leur entreprise sans l'obtention de ce microcrédit et demandé un soutien financier à leur famille ou leurs amis.

Facteurs de réussite: il s'agit du premier programme de microcrédit mené en Autriche. Le soutien individuel, les conseils et l'assistance (en personne, par téléphone et par courrier électronique) à toutes les étapes du programme semblent être les principaux facteurs de réussite.

Référence: Oberholzner, T. (2013), «Evaluierung des Programms 'Der Mikrokredit'», Austrian Institute for SME Research.

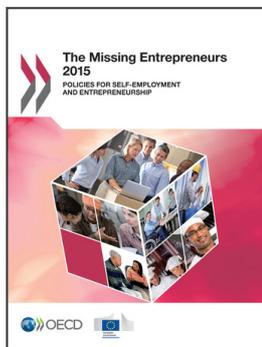
Données clés relatives à l'entrepreneuriat inclusif

Graphique 10.1. Données relatives à l'entrepreneuriat et au travail indépendant en Autriche



Sources: Diagramme A. Eurostat, Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2013; diagramme B. Eurostat, Enquête sur les forces de travail. 2013; Diagramme C. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2013; Diagramme D. Présentation tabulaire spéciale de l'enquête sur la population adulte du Global Entrepreneurship Monitor, 2009-2013; Diagramme E. Présentation tabulaire spéciale de l'enquête sur la population adulte du Global Entrepreneurship Monitor, 2009-2013.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933313627>



Extrait de :

The Missing Entrepreneurs 2015

Policies for Self-employment and Entrepreneurship

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264226418-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Union européenne (2016), « Autriche: Der Mikrokredit («Microcrédit») », dans *The Missing Entrepreneurs 2015 : Policies for Self-employment and Entrepreneurship*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264249936-12-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.